



DANIEL BOVY

(6 mars 1895 - 24 juin 1918)

Daniel Bovy se trouvait à Bonn sur le Rhin, où il étudiait la littérature germanique, quand la guerre éclata. L'infâme ultimatum à la Belgique n'était pas encore connu dans cette ville, de sorte que Daniel ne se doutait pas de la menace de guerre qui surplombait son pays, et restait tranquillement là-bas, curieux de voir et de suivre les évènements qui se préparaient. Le 6 août seulement on apprit l'envahissement de la Belgique. Défense fut faite aux ressortissants des nations belligérantes de quitter l'Allemagne, ordre de se présenter tous les matins au contrôle de la police. Le 5 septembre, au sortir de la messe, il fut appréhendé et, sans autre forme de procès, interné dans la prison où il fut jeté dans une cellule exigue, manquant d'air et de lumière, habillé en forçat, obligé à des travaux durs et incessants. Dans cette geôle, la vie était terrible. Pour l'édification de nos concitoyens, je donne quelques détails sur cet Eldorado : Lever à 5 heures, nettoyage de la cellule, premiers travaux. A 7 heures, déjeuner: un breuvage noirâtre avec une croûte de pain dur et sec. A 9 heures, promenade au préau, menottes au poing : les prisonniers tournaient en rond à cinq pas de distance l'un de l'autre ; silence absolu obligatoire; cette ... distraction durait une demi-heure ; reprise du travail forcé. A midi, dîner : trois quarts de litre d'une soupe composée de pommes de terre coupées, de lentilles ou de haricots ; ni viande, ni graisse ; soupe tellement épicée qu'elle semblait brûler les muqueuses de la bouche. A 4 heures, goûter : encore un croûton de pain et une tasse de liquide noirâtre ; continuation du travail. A 7 1/2 heures, souper : un litre de l'innommable soupe du midi. A 8 heures, coucher. Comme variété et agrément, c'était complet. Ajoutez-y le déprimant silence imposé pendant toute la journée !

Comment résister à pareil régime ! Le troisième jour, Daniel tomba malade, se tordant en d'épouvantables douleurs d'entrailles. Mais point de pitié ! A bout de forces, le malade demanda à être nourri à la pistole. Pour toute fortune, il possédait encore 33 Mks. On lui permit la pistole ... jusqu'à l'épuisement de son petit avoir. Ajoutons qu'on lui défendait strictement de s'adresser à ses parents pour en recevoir quelque secours.

Pourquoi était-il ainsi traité comme un condamné de droit commun ? Il ne le sut jamais, il ne vit ni juge ni commissaire Un jour, on lui rasa cheveux et moustache, on lui rendit ses vêtements, on le renvoya ... il était libre à condition de se confiner dans son appartement de la ville, avec défense d'en sortir sinon pour se présenter régulièrement au Meldeamt.

Il fut témoin dans la prison d'un fait, auquel beaucoup de nos concitoyens refusèrent longtemps de croire, et qui confirme absolument ce que l'on racontait alors en Belgique. A la déclaration de la guerre, les condamnés, quels qu'ils fussent, voleurs de grand chemin, assassins, individus souillés par toutes les tares, furent grâciés, à condition de prendre les armes. Des centaines de détenus furent ainsi libérés. Des criminels à l'armée ! Daniel en fit la remarque au guichetier. " La grâce efface le crime „ répondit celui-ci. Mentalité de primaire allemand ! La prison ne resta pas longtemps vide : 800 jeunes gens des nations alliées y vinrent prendre la place des Allemands libérés.

Ce fait inouï n'explique-t-il pas à l'évidence les monstruosités perpétrées par les dignes soldats d'Allemagne ? Comprend-on dès lors les vols, les incendies, les meurtres, les viols dont nous fûmes témoins, et dont l'in vraisemblable barbarie nous glaça d'horreur et de haine ?

Les parents de Daniel firent d'incessantes démarches auprès du Gouverneur von Bissing pour obtenir la libé-

ration et le retour de leur malheureux enfant. Ils invoquaient son état de santé (Daniel était atteint de myocardite), mais surtout sa nationalité douteuse : le père de Daniel était d'origine hollandaise. Il finit par être relâché. Son séjour à Bonn ne fut pas inutile : grâce aux renseignements exacts qu'il fournit, les aviateurs anglais parvinrent à détruire complètement une usine importante de gaz asphyxiants des environs de cette ville.

Revenu à Bruxelles, après quelques mois nécessaires à sa santé délabrée, il s'empessa de s'engager dans l'armée belge, mais eut beaucoup de difficulté à se faire accepter à cause de son affection cardiaque. Grâce à des interventions puissantes, son désir fut exaucé. Il fut incorporé dans l'artillerie lourde en mars 1916. Trois fois il fut réformé, trois fois il redemanda sa rentrée dans les rangs et, devant tant d'insistance et tant d'obstination, on finit par faire droit à ses prières ; il fut un excellent soldat et ne voulut accepter aucune fonction à l'arrière.

Au bout d'un an, il était candidat sous-lieutenant ; il fut admis à l'école d'artillerie, devint sous-lieutenant et observateur à l'artillerie lourde. Sa grande distraction pendant le temps libre, était la visite aux hôpitaux où il allait consoler et secourir les blessés.

Le 24 octobre 1918 fut le dernier jour de sa vie. Il était occupé à vérifier un dépôt de munitions, quand une bombe tomba à côté de lui dans une caisse de charge. Cinq de ses camarades furent foudroyés. Lui-même fut relevé, grièvement atteint, râlant dans le coma. Il expira le lendemain sans avoir repris connaissance ; il était allé rejoindre son frère dans l'éternité, son frère qui avait écrit quelque temps auparavant ces beaux vers qui pouvaient lui être appliqués :

- " Seigneur, qui dispensez la force et la justice,
- " Qui renfermez en vous l'infinie bonté,
- " Donnez à votre enfant ces vertus pour qu'il puisse
- " Vous glorifier ici et dans l'éternité. „

Un billet lancé par un avion et ramassé à Rhode-St-Genèse, vint apprendre ce second et douloureux coup aux parents éplorés, doublement éprouvés par la guerre.

Daniel fut créé chevalier de l'ordre Léopold II et obtint la croix de guerre.

BEL-MEMORIAL

BOVY Daniel Joseph Auguste Alphonse ou/of Alphonse Auguste Joseph Daniel

Conflit/Conflict: 1914 - 1918 **Statut/Statuut:** Mort pour la Belgique - Stierf voor België

Naissance/Geboorte: Schaerbeek - Schaarbeek, BR, BE 1895-03-06 **Décès/Overlijden:** Vinkem, WW, BE 1918-06-25

Grade - Régiment/Graad - Regiment : Maréchal des logis - Wachtmeester, 1er - 1ste ou/of 2ème - 2de Artillerie lourde - Zware artillerie, 1 Groupe - Groep, 4 Batterie - Batterij

Plus d'infos/Meer info: Membre du Cercle catholique de Scharbeek. Frère de Elie. Milicien 1916. Blessé à Nieuport le 24 juin 1918, décédé le lendemain à l'ambulance de l'Océan à Vinkem, WW, BE. Heure de décès: 04h30'. Première inhumation: De Panne (La Panne), WW, BE, cimetière de Duinhoek, tombe n° A 2/13. Date d'inhumation: 26 juin 1918 à 10h30'. Dernière sépulture: De Panne (La Panne), WW, BE, cimetière militaire belge, tombe n° B/13 (Sources [, [115] et souvenir pieux). Grade: Maréchal des logis selon la source [4] et sa tombe, maréchal des logis observateur selon souvenir pieux, sous-lieutenant selon la source [115]

Photos et autres documents/Foto's en andere documenten:

[http://www.bel-memorial.org/photos/BOVY Daniel 2846.htm](http://www.bel-memorial.org/photos/BOVY_Daniel_2846.htm)



A LA VAILLANTE ET DOUCE MÉMOIRE
d'Alphonse-Anguste-Joseph-Daniel BOVY

DÉTENU POLITIQUE A BONN S/RHIN
DU 4 AOUT 1914 AU 2 MARS 1915

ENGAGÉ VOLONTAIRE EN JANVIER 1916

MARÉCHAL DES LOGIS

OBSERVATEUR AU 2^{ME} RÉGIMENT D'ARTILLERIE LOURDE

CANDIDAT SOUS-LIEUTENANT

CHEVALIER DE L'ORDRE DE LÉOPOLD II

DÉCORÉ DE LA CROIX DE GUERRE

*né à Schaerbeek le 6 mars 1895, blessé à Nieuport
le 24 juin 1918, décédé le lendemain à l'ambulance
de l'Océan, à Vinckem, muni des Secours de
Notre Mère la Sainte Eglise.*

http://bel-memorial.org/all_names/bos.php?s=600&q=

BEL-MEMORIAL



EGO
Dr Ed. VAN COILLIE

PRIX
4.50



Une Page d'Histoire de la Grande Guerre

LIBRAIRIE DELANNOY
& ACTION CATHOLIQUE
CHAUSSÉE DE HAECHT, 79
BRUXELLES

DEUXIÈME
MILLE

EGO

DE LA LIBRE BELGIQUE CLANDESTINE

(Dr E. VAN COILLIE)

UNE PAGE D'HISTOIRE
DE LA
GRANDE GUERRE

DEUXIÈME MILLE

BRUXELLES

LIBRAIRIE DELANNOY & ACTION CATHOLIQUE
CHAUSSÉE DE HAECHT, 79

TABLE DES MATIÈRES

I — PRÉFACE	page	3
II — EXPOSÉ HISTORIQUE	”	10
III — LE LIVRE D'OR		
A. les morts	”	57
B. les blessés et réformés	”	117
C. les condamnés et prisonniers politiques	”	124
IV — MÉMORIAL ALPHABÉTIQUE	”	129
V — ÉPILOGUE	”	145
